

# VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil  
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

# Remise en couple après rupture de la première union

---

**Catherine DE GUIBERT-LANTOINE**

INED, Paris, France

Le recul de la mortalité et la baisse de la fécondité se sont accompagnés d'une modification du calendrier des différentes étapes de la vie des individus : la fréquence de certains événements ainsi que l'âge auquel ils sont vécus ont profondément évolué. Ces changements concernent notamment le temps de constitution de la famille, dans un contexte où les couples sont plus fragiles, comme en témoigne l'augmentation des divorces, des séparations ou des unions hors mariage réputées moins stables.

Cette étude s'intéresse à une des étapes de la vie familiale des individus: la remise en couple après rupture d'union. Il s'agit d'étudier le devenir conjugal des personnes séparées d'un premier conjoint après un divorce ou une séparation, en dégagant les facteurs ou les contraintes qui hâtent ou retardent une nouvelle union. Les éventuelles différences de comportement conjugal entre les hommes et les femmes seront soulignées.

L'analyse est menée à partir des données de deux enquêtes sur la famille réalisées par l'Ined : celle sur les Situations familiales, ESF (janvier 1986), et celle sur les Situations familiales et l'emploi, ESFE (mars 1994) (Annexe).

Ces données seront analysées selon une approche longitudinale, qui permettra de mettre en évidence les changements dans la fréquence des événements, l'âge auquel ils sont vécus, les caractéristiques socio-démographiques des individus.

En préalable à l'étude des remises en couple, il convient de situer le contexte de formation et de rupture des unions, en parallèle avec l'évolution de la fécondité.

## **1. Contexte de constitution de la famille, de formation et de dissolution des couples.**

On peut mesurer l'incidence des différentes tendances observées depuis une vingtaine d'années - retard à la première maternité, retard à la formation de la première union, fréquence et précocité accrue des séparations et des divorces - sur les histoires conjugales et familiales des individus, notamment sur le contexte de la première rupture, observé à partir des données les plus récentes (ESFE, 1994).

### **1.1 Un premier enfant de plus en plus tard**

La baisse de la fécondité en France depuis trente ans s'est accompagnée d'un retard croissant de la naissance du premier enfant. La descendance finale a baissé pour se stabiliser autour de 2,1 enfants par femme avec la génération 1950. L'âge moyen à la première maternité (dans le mariage) est passé de 25 ans en 1980, à 28,4 ans en 1996 (Conseil de l'Europe 1999).

A partir de l'enquête ESFE, on a mesuré l'évolution de l'âge à la première maternité et première paternité, selon les générations, par la proportion de femmes ou d'hommes ayant déjà eu un premier enfant à 25 ans (en limitant la comparaison aux individus des générations exposées au même risque). Les résultats du tableau 1-1 soulignent le retard croissant de la naissance du premier enfant.

La proportion de femmes ayant eu un premier enfant avant 25 ans a sensiblement diminué parmi les générations les plus jeunes, passant de près de 60% pour les femmes nées avant 1958, à 43%, puis 36% pour celles nées au milieu des années soixante.

L'évolution est similaire pour les hommes, avec une fécondité plus faible ; la différence d'âge entre conjoints explique que les hommes aient moins d'enfants en moyenne que les

femmes au même âge, et que le retard à la première paternité se manifeste pour des hommes plus âgés : 25% de ceux nés après 1954 avaient eu un enfant avant leur 25<sup>ème</sup> anniversaire, contre près de 40% pour ceux des générations antérieures<sup>1</sup>.

La moitié des femmes les plus âgées à l'enquête, nées entre 1944 et 1948, ont eu un premier enfant avant 23,7 ans. En quinze générations, l'âge médian a augmenté de plus de deux ans, passant à 25,8 ans pour les femmes nées entre 1959 et 1963 ; pour les hommes des mêmes générations, il est passé de 26 à 28,5 ans.

Des analyses plus approfondies sur l'enquête ESFE montrent que le retard des premières naissances n'est pas compensé par un resserrement des naissances suivantes et se traduit donc par un retard général de la fécondité (L. Toulonon et C. de Guibert-Lantoine, 1996).

Ce retard à la naissance du premier enfant est mesuré sur l'ensemble de la population, vivant en couple ou non. On ne peut le dissocier du retard à la mise en couple observé sur la même période, dans la mesure où la très grande majorité des naissances ont encore lieu au sein d'un couple, marié ou non.

TABLEAU 1 : PROPORTIONS D'HOMMES ET DE FEMMES AYANT CONNU CERTAINS ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX, SELON LE SEXE ET LA GÉNÉRATION (ENQUÊTE ESFE 1994).

Événements	Âge au 1.1.1994	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
	Génération	1964-68	1959-63	1954-58	1949-53	1944-48
1. Proportion ayant eu un premier enfant avant 25 ans.						
% d'hommes		14,2	23,3	25,9	35,9	41,0
% de femmes		36,4	43,5	57,5	57,7	58,8
2. Proportion ayant commencé une première union, avant 25 ans pour les hommes, avant 23 ans pour les femmes						
% d'hommes		54,9	60,2	67,4	67	66,1
% de femmes		59,3	66,3	73,3	64,4	65,8
3. Proportion de premières unions rompues, par séparation ou divorce, au bout de 5 ans						
% d'hommes			13	13,7	10,9	6,4
% de femmes			12,8	9,2	8,1	5,1
4. Pour 100 personnes ayant déjà rompu une première union, entre le 24ème et le 27ème anniversaire						
Proportion d'enquêtés sans enfant						
% d'hommes		82,3	69,2	79,4	38,2	*
% de femmes		70,2	57,4	30,4	34,5	*
* Effectifs <10						

## 1.2 Des premières unions plus tardives

La diffusion de la cohabitation hors mariage, depuis près de trente ans, a d'abord compensé la désaffection pour le mariage, et la proportion de personnes vivant en couple est restée constante jusqu'au milieu des années quatre-vingt ; mais par la suite les comportements ont évolué. L'enquête de 1994 confirme la baisse de la fréquence de la vie en couple et le retard de la première union : plus de personnes vivant seules, avant une mise en couple ou après une rupture, notamment parmi les jeunes. Ainsi les proportions de ceux qui n'ont jamais vécu en couple ont sensiblement augmenté entre les deux enquêtes de 1986 à 1994, passant de 41% à 48% des femmes de 21-24 ans et de 64% à 69% des hommes du même âge.

<sup>1</sup> Il semble que la fécondité des hommes soit un peu sous-estimée à l'enquête ESFE.

L'observation des comportements dans les différentes générations, à l'enquête de 1994, montre que l'évolution à la baisse des proportions de personnes ayant démarré une première union avant tel âge est relativement récente (tableau 1-2). Les générations plus jeunes, nées à partir de 1960, ont renversé la tendance antérieure en retardant leur première mise en couple : près des trois quart des femmes nées en 1954-58 avaient déjà vécu en couple à leur 23<sup>ème</sup> anniversaire ; cette proportion est passée à moins de 60% pour leurs cadettes de 10 ans. L'évolution est similaire chez les hommes des mêmes générations (avec un décalage de deux à trois ans), la proportion de ceux ayant vécu en couple avant 25 ans passant des deux tiers à 55%.

L'âge médian à la première mise en couple a atteint son niveau le plus bas pour les générations 1954-58, soit 20,8 ans pour les femmes et 23,2 ans pour les hommes ; il a augmenté depuis, passant respectivement à 22 ans et 24,4 ans, pour les générations nées dix ans plus tard.

Précisons qu'on étudie le retard à la première union, mais pas l'intensité du phénomène, sans pouvoir affirmer une baisse de la propension à vivre au moins une fois en couple (vers 30 ans les proportions se sont rapprochées).

Depuis vingt ans, le mode de mise en couple a complètement changé, la cohabitation est devenue le principal mode d'entrée en première union. Le changement de statut légal des unions est l'élément majeur de leur fragilisation.

### 1.3 Des premières unions plus fragiles

Depuis une trentaine d'années les unions sont devenues de plus en plus fragiles : les divorces augmentent et les cohabitations, de plus en plus fréquentes, sont soumises à un risque plus élevé de rupture.

On s'intéresse aux ruptures des premières unions, par séparation ou divorce (à l'exclusion des ruptures par décès), observées à l'enquête de 1994, en prenant en compte l'ensemble des ruptures y compris les plus récentes.

La proportion d'unions rompues au bout de vingt ans est de 21% pour les femmes les plus âgées à l'enquête, celles nées vers 1947, dont 10% ont rompu avant dix ans d'union, et 5% avant cinq ans. Quinze générations plus tard, les unions sont devenues plus fragiles, surtout au démarrage, avec 13% de ruptures dans les cinq ans et 21% dans les dix ans (tableau 1-3).

Si on observe, pour les premières unions des femmes, la situation au bout de 5 ans selon l'année du début de l'union, les proportions d'unions rompues sont passées de 5% pour celles qui se sont formées vers 1970, à 8%, 14% et 18% pour celles formées cinq, dix et quinze ans plus tard.

La figure 1<sup>2</sup> présente les courbes de probabilité de rupture pour les différentes générations observées à l'enquête de 1994, c-à-d les proportions de premières unions rompues par séparation ou divorce, selon la durée de l'union. On constate que les ruptures deviennent plus fréquentes et plus précoces pour les générations les plus jeunes. Ainsi la probabilité d'avoir rompu une première union avant cinq ans passe de 4% à 13% entre les générations 1944-48 et 1959-63 ; pour les ruptures au bout de dix ans d'union, ces proportions ont plus que doublé en dix ans, de 8% à 18% (générations 1954-58).

<sup>2</sup> Il s'agit de la représentation graphique d'un modèle de durée, avec analyse non paramétrique, selon l'estimateur de Kaplan, qui permet de mesurer le risque de rupture, par séparation ou divorce, selon la durée de l'union (figure 1) ou la probabilité de remise en couple selon l'ancienneté de la rupture (figures 2).

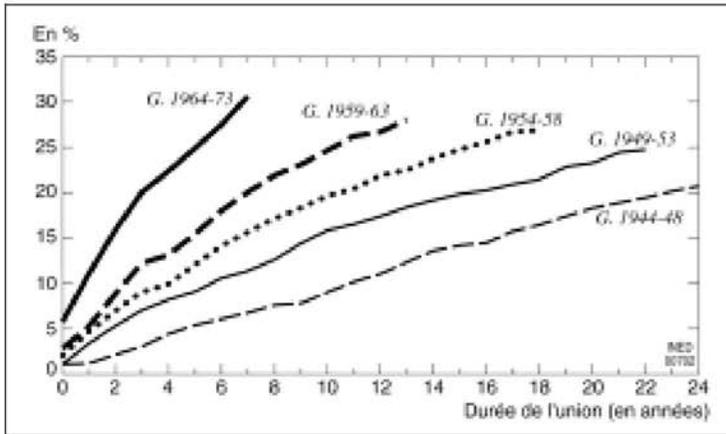
- La durée est exprimée en année révolue, ainsi une durée de 0 ans signifie entre 0 et 1 an.

- Compte tenu du plan de sondage (à probabilités inégales) de l'enquête ESFE, nous avons pondéré les données de l'enquête. Mais il faut savoir que l'application de cette pondération au modèle de durée introduit un certain biais dans la mesure où on pondère en fonction de la situation actuelle des enquêtés, dont les trajectoires individuelles sont différentes.

- Pour le risque de rupture (figure 1), on considère que les personnes dont l'union a été rompue par décès sont soumises au risque de rupture par divorce ou séparation jusqu'à la date du décès, après quoi elles sortent évidemment du champ d'observation.

La fréquence des ruptures varie sensiblement selon la présence d'enfant au sein de la première union.

FIGURE 1 ; PROPORTION DE PREMIÈRES UNIONS ROMPUES SELON LA DURÉE DE L'UNION ET LA GÉNÉRATION (G) - ESTIMATEUR NON PARAMÉTRIQUE DE KAPLAN – (ESFE 1994)



#### 1.4 Plus de couples sans enfant lors de la première rupture

Le retard de la première naissance a une incidence directe sur la situation familiale des couples au moment de la rupture de leur première union.

Ainsi, les proportions d'enquêtés âgés de 21 à 44 ans sans enfant au moment de la rupture ont sensiblement augmenté entre 1986 et 1994, passant de 56% à 67% chez les hommes et de 41% à 49% chez les femmes (unions rompues depuis au moins trois ans). En d'autres termes, à l'enquête de 1994, seulement un tiers des hommes et la moitié des femmes d'âge fécond ayant rompu leur première union avaient eu au moins un enfant de cette union.

Si on compare les situations au moment de la rupture, à l'enquête de 1994, on constate que la fréquence des couples sans enfant est en hausse des générations les plus âgées aux générations les plus jeunes.

Il convient de raisonner pour un âge à la rupture constant ; on note effectivement une tendance à la hausse des proportions d'enquêtés sans enfant chez les générations les plus jeunes, indépendamment de l'âge à la rupture. Ainsi, parmi ceux qui ont rompu leur première union entre 24 et 26 ans (avant leur 27<sup>ème</sup> anniversaire), un bon tiers de ceux nés en 1949-53 (âgés de 40-44 ans à l'enquête) n'avaient pas eu d'enfant, alors que pour ceux nés une douzaine d'années plus tard, au début des années soixante, les proportions se sont inversées, la grande majorité d'entre eux n'ont pas encore eu d'enfant au moment de la rupture (tableau 1-4 ; compte tenu de la faiblesse des effectifs, il convient de prendre en compte les tendances plutôt que les pourcentages).

Les ruptures sont nettement plus fréquentes chez les couples sans enfant ; mais il est difficile de dire quel phénomène explique l'autre : un couple sans enfant est moins stable ou une union fragile ne favorise pas l'arrivée d'un enfant.

Dans cette première partie, nous avons montré comment les modifications des comportements familiaux, associées à l'évolution de la fécondité, ont modifié le contexte des ruptures des premières unions, qui sont devenues plus fréquentes, plus précoces, et qui se situent plus souvent dans un contexte familial sans enfant, particulièrement chez les hommes.

Dans une deuxième partie, nous allons mesurer l'incidence des évolutions précédemment décrites sur les comportements de remise en couple, selon les principales caractéristiques démographiques des hommes et des femmes ayant rompu leur première union : nombre d'enfants, forme de l'union, durée de l'union, âge à la rupture.

## 2. Remise en couple après rupture de la première union

On étudie le comportement conjugal des hommes et des femmes qui ont rompu une première union par séparation ou divorce (à l'exclusion du veuvage), en essayant de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont leurs chances de revivre en couple et selon quel calendrier ?
- Quels sont les facteurs favorables ou défavorables à la remise en couple, en particulier les caractéristiques de l'union précédente ?
- Comment évolue le comportement différentiel des hommes et des femmes : vers une certaine convergence ?

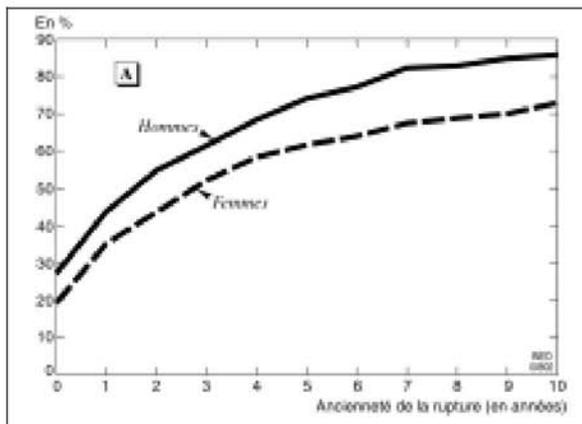
Plusieurs types d'analyse seront menés. D'abord, une approche longitudinale qui permet de dégager les principaux comportements de remise en couple observés en 1994. Ensuite, une comparaison des deux enquêtes de 1986 et 1994, qui met en évidence le rôle des différentes caractéristiques socio-démographiques. Enfin, une étude des remises en couple à partir de la date de cohabitation.

### 2.1 Des remises en couple plus fréquentes et plus précoces chez les hommes et chez les femmes sans enfant

A partir des biographies décrites dans l'enquête ESFE de 1994, on a appliqué un modèle de durée (estimateur de Kaplan) qui permet d'établir les courbes de probabilité de se remettre en couple, selon la durée écoulée entre la rupture et la remise en couple (l'ancienneté de la rupture). L'introduction des variables sexe et présence d'enfant à la rupture souligne l'effet de genre, et surtout le rôle de l'enfant sur les comportements de remise en couple des femmes (figures 2) (voir la note 2 sur le modèle de durée).

Après rupture de leur première union, les hommes se remettent plus fréquemment et plus rapidement en couple que les femmes (figure 2-a). Avant trois ans, la moitié des hommes se sont remis en couple, alors que pour les femmes, la médiane est supérieure à quatre ans.

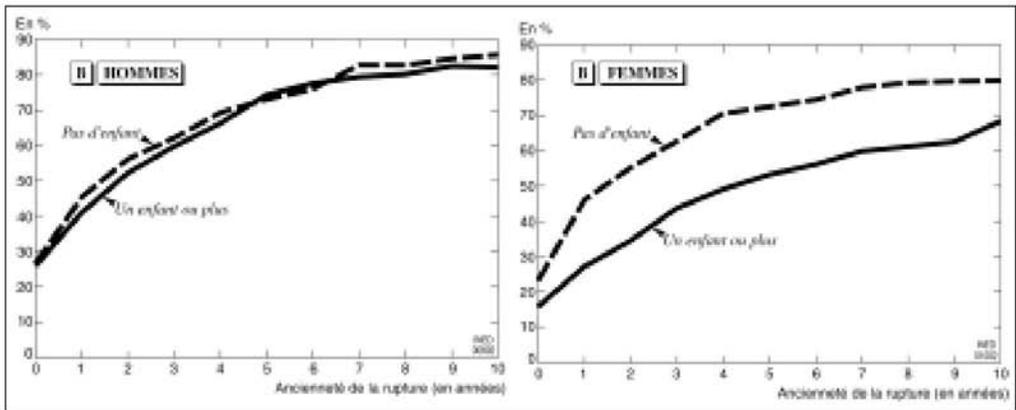
FIGURE 2A : PROPORTION DE PERSONNES AYANT ROMPU UNE PREMIÈRE UNION QUI SE SONT REMISES EN COUPLE, SELON L'ANCIENNETÉ DE LA RUPTURE ET LE SEXE. (ESTIMATEUR NON PARAMÉTRIQUE DE KAPLAN) - ESFE 1994



Globalement, les proportions d'hommes qui se sont remis en couple dans un délai de cinq à dix ans sont supérieures de plus de 10% à celles des femmes. L'écart selon le sexe est moindre pour les remises en couple plus précoces ; cela peut s'expliquer par la situation familiale des jeunes femmes, plus fréquemment sans enfant.

Lorsqu'il n'y a pas eu naissance d'enfant au cours de l'union rompue, la remise en couple est plus fréquente et plus précoce ; mais cette différence est surtout marquée pour les femmes ; chez les hommes la présence d'enfant n'a pas (ou très peu) d'incidence sur la fréquence et le calendrier des remises en couple (figures 2-b). L'intensité de la remise en couple chez les femmes est fortement corrélée à la présence ou non d'enfant dans l'union rompue : les femmes sans enfant ont une probabilité de se remettre en couple supérieure de près de 20% à celles qui ont eu au moins un enfant ; ainsi, moins de cinq ans après une rupture, ces proportions varient de 70% à 45% environ.

FIGURE 2B : PROPORTION DE PERSONNES AYANT ROMPU UNE PREMIÈRE UNION QUI SE SONT REMISES EN COUPLE, SELON LE SEXE, L'ANCIENNETÉ DE LA RUPTURE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS. (ESTIMATEUR NON PARAMÉTRIQUE DE KAPLAN) - ESFE 1994



L'analyse par génération (non présentée) montre que les enquêtés plus jeunes se remettent plus fréquemment en couple que leurs aînés ; la comparaison des deux enquêtes confirme ces tendances.

## 2.2 Les « chances de revivre en couple »

La comparaison, à huit ans d'intervalle, des comportements de remise en couple des hommes et des femmes, âgés de 21 à 44 ans, qui ont rompu une première union par séparation ou divorce, permet d'étudier à la fois l'intensité et le calendrier du processus, et les comportements différentiels selon le sexe de l'enquêté et les caractéristiques de l'union rompue.

Nous avons repris les résultats de l'étude réalisée sur les remises en couple à l'enquête de 1986 (C.Villeneuve-Gokalp, 1991) (tableau 2) et présenté les mêmes indicateurs pour l'enquête de 1994 (tableau 3)<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Pour que dans tous les cas la période d'observation soit de 3 ans minimum (pour être exposé au risque de remise en couple), nous avons limité l'analyse des remises en couple aux unions rompues par séparation ou divorce depuis plus de 3 ans au moment de l'enquête ; cela concerne 283 hommes et 492 femmes en 1986 et 303 hommes et 650 femmes en 1994. Pour observer les remises en couple avant de 5 ans, nous avons exclu les unions rompues depuis moins de 5 ans ; il reste 196 hommes et 351 femmes en 1986 et respectivement 217 et 512 en 1994. L'absence des ruptures les plus récentes modifie peu les résultats.

Pour la régression logistique, les variables ont été analysées ainsi :

- à nombre d'enfants et âge à la première union comparables pour l'état matrimonial, la durée de la première union, le diplôme,
- à situation matrimoniale légale et âge à la fin de la première union comparables pour le nombre d'enfants,
- à situation matrimoniale légale et nombre d'enfants comparables pour l'âge à la fin de la première union.

TABLEAU 2 : PROPORTIONS D'HOMMES ET DE FEMMES QUI SE SONT REMIS EN COUPLE SELON LA DURÉE ÉCOULÉE DEPUIS LA SÉPARATION : RÉSULTAT D'UNE RÉGRESSION LOGISTIQUE - ESF 1986

*Champ = Ensemble des hommes (ou des femmes) de 21 à 44 ans au 1/1/1986  
ayant rompu une première union avant 1983 (veufs et veuves exclus)*

Variable	Proportions de remises en couple avant						Répartition
	6 mois		3 ans		5 ans		
	% observés	% estimés	% observés	% estimés	% observés	% estimés	
<b>a - Hommes</b>							
Ensemble	23	23	60	60	74	74	100
1ère union							
Mariage	29	25	68	63	82	77	54
Hors mariage	16	20	50	56	66	72	46
Nombre d'enfants de la 1ère union							
Aucun	18	22	54	59	71	75	56
Un ou plus	30	24	67	61	79	74	44
Âge à la fin de la 1ère union							
Moins de 25 ans	27	31	57	62	75	77	42
25-29 ans	11	11	59	59	65	67	32
30 ans et plus	30	24	65	58	84	78	27
Durée de la 1ère union							
Moins de 5 ans	20	22	57	59	71	72	66
5 ans et plus	28	26	65	61	82	80	34
Diplôme							
Aucun, CEP	27	27	70	71	81	81	31
CAP, BEPC	23	20	55	54	67	65	32
Bac/Diplôme sup.	20	22	56	57	75	76	37
<b>b - Femmes</b>							
Ensemble	15	15	45	45	61	61	100
1ère union							
Mariage	10	12	42	46	55	60	29
Hors mariage	26	22	52	42	75	62	71
Nombre d'enfants de la 1ère union							
Aucun	20	14	60	56	79	73	41
Un ou plus	11	15	34	37	48	52	59
Âge à la fin de la 1ère union							
Moins de 25 ans	16	14	45	42	64	62	41
25-29 ans	15	16	51	52	62	62	38
30 ans et plus	12	13	32	38	47	55	21
Durée de la 1ère union							
Moins de 5 ans	19	17	52	45	69	62	55
5 ans et plus	10	12	36	44	49	59	45
Diplôme							
Aucun, CEP	11	12	46	51	56	61	37
CAP, BEPC	14	14	39	39	61	63	33
Bac/Diplôme sup.	21	19	50	44	65	58	30
<i>Les pourcentages résultant de la régression logistique sont en italiques.</i>							
<i>Source: C. Villeneuve-Gokalp (1991)</i>							

TABLEAU 3 : PROPORTIONS D'HOMMES ET DE FEMMES QUI SE SONT REMIS EN COUPLE SELON LA DURÉE ÉCOULÉE DEPUIS LA SÉPARATION : RÉSULTAT D'UNE RÉGRESSION LOGISTIQUE - ESFE 1994  
*Champ = Ensemble des hommes (ou des femmes) de 21 à 44 ans au 1/1/1994 ayant rompu une première union avant 1991 (veufs exclus), remise en couple selon la date de mise en couple (avec cohabitation immédiate ou différée)*

Variable	Proportions de remises en couple avant						Répartition
	6 mois		3 ans		5 ans		
	% observés	<i>Odd ratio</i>	% observés	<i>Odd ratio</i>	% observés	<i>Odd ratio</i>	
<b>a - Hommes</b>							
Ensemble	20		57,4		70,24		100
1ère union							
Mariage	19,7		48,1	<i>1</i>	63		39,1
Hors mariage	20,2		63,3	*** 2,5	75,2		60,9
Nombre d'enfants de la 1ère union							
Aucun	19,7		58,3		72,3		67
Un ou plus	20,5		55,6		65,4		33
Âge à la fin de la 1ère union							
Moins de 25 ans	21,7		60,3		81,1		42
25-29 ans	15,4		56,9		59,4		33,2
30 ans et plus	23,2		52,9		65,1		24,8
Durée de la 1ère union							
Moins de 5 ans	16,1	** 0,4	55,8		72		60,6
5 ans et plus	26	<i>1</i>	59,8		67,1		39,3
Diplôme							
Aucun, CEP	23,5		65,4		75,9	* 1,9	23,8
CAP, BEPC	19,3		53,3		61,5	<i>1</i>	42,8
Bac/Diplôme sup.	18,3		56,9		76,9		33,4
<b>b - Femmes</b>							
Ensemble	16		48,9		62,9		100
1ère union							
Mariage	14,2	<i>1</i>	44,9		60,8		55,6
Hors mariage	18,2	* 1,6	53,8		65,9		44,4
Nombre d'enfants de la 1ère union							
Aucun	22,4	*** 3,2	58,2	*** 2,3	72,2	*** 2	48,9
Un ou plus	9,9	<i>1</i>	40	<i>1</i>	54,2	<i>1</i>	51,1
Âge à la fin de la 1ère union							
Moins de 25 ans	14,9	** 0,5	53,9	* 1,4	70,5	** 1,7	47,3
25-29 ans	22,3	<i>1</i>	50,3	<i>1</i>	60,8	<i>1</i>	31
30 ans et plus	9,4		36	* 0,7	48,2		21,7
Durée de la 1ère union							
Moins de 5 ans	14	*** 0,4	51,1	** 0,6	66,4	** 0,6	53
5 ans et plus	18,2	<i>1</i>	46,4	<i>1</i>	59	<i>1</i>	47
Diplôme							
Aucun, CEP	19,3	* 1,7	44,5		61,1		25,8
CAP, BEPC	11	<i>1</i>	49,2		63,9		36,7
Bac/Diplôme sup.	18,6		51,6		63,3		37,5
<i>En italiques figurent les odds ratios estimés par le modèle logistique (voir note 3). Ne sont présentés que les odds ratios dont les valeurs sont significatives, au seuil de 10% (*), 5% (**), et 1% (***)</i>							

On dispose ainsi, pour chaque enquête, des proportions d'hommes et de femmes qui se sont remis en couple dans les six mois, trois ans et cinq ans suivant la séparation, selon quelques caractéristiques : le type d'union, la durée de l'union, l'âge à la fin de l'union, le nombre d'enfants de l'union et le diplôme.

### 2.2.1 Les proportions observées aux enquêtes

Globalement, parmi les enquêtés âgés de 21 à 44 ans en 1994 séparés de leur premier conjoint depuis plus de trois ans, plus de huit hommes sur dix et plus de sept femmes sur dix ont vécu à nouveau en couple.

Plus de cinq enquêtés sur dix séparés avant l'âge de 41 ans sont de nouveau en couple moins de trois ans plus tard, respectivement 58% des hommes et 49% des femmes, et plus de six sur dix moins de cinq ans après, respectivement 70% des hommes et 63% des femmes (tableau 3). Par rapport à l'enquête de 1986, les hommes ont tendance à se remettre moins vite en couple (baisse de trois points) et les femmes un peu plus fréquemment, de sorte que les écarts entre les hommes et les femmes se sont réduits de moitié.

En 1986, les caractéristiques de la première union avaient des effets inverses sur l'avenir conjugal des hommes et des femmes séparés. Lorsque l'union semble solide (mariage ou durée supérieure à cinq ans) ou si des enfants sont nés au sein de cette union, les hommes restent seuls peu de temps avant de revivre en couple ; les deux tiers d'entre eux avaient formé une seconde union avant trois ans. A l'inverse les femmes qui ont fortement investi dans leur première relation conjugale sont peu pressées de renouveler l'expérience ; celles qui ont vécu plus de cinq ans avec leur premier conjoint, ou l'ont épousé, ou ont eu des enfants, se remettent moins vite en ménage : respectivement 36%, 42% et 34% dans les trois ans.

En 1994, les différences de comportement semblent s'atténuer, d'un côté entre les hommes et les femmes, et de l'autre pour les femmes elles mêmes selon les caractéristiques de l'union rompue. Pour les hommes, la stabilité de l'union et la présence d'enfants ne favorisent plus les remises en couple et l'effet tend à s'inverser par rapport à 1986, en les freinant plutôt ; le comportement des hommes se rapproche de celui des femmes. La présence d'enfants constitue toujours, pour les femmes, un « obstacle » à la formation d'une nouvelle union ; cependant 40% d'entre elles se sont remises en couple dans les trois ans suivant la rupture, par rapport à 34% en 1986 ; pour les hommes dans la même situation, la fréquence des remises en couple a sensiblement diminué, de 67% à 56% en 1994. L'âge à la rupture constitue pour les femmes un facteur défavorable ; seulement 36% des femmes séparées après l'âge de trente ans revivent en couple trois ans après leur séparation. Les enquêtés ayant connu une première vie de couple courte et sans engagement ont tendance à rester moins longtemps seuls, moins de trois ans pour plus de la moitié d'entre eux.

### 2.2.2 Les résultats de la régression logistique

Mariage, durée de l'union, naissance des enfants, âge à la séparation sont des facteurs fortement dépendants les uns des autres. L'analyse par *régression logistique* permet d'isoler le rôle de chaque variable sur les fréquences de remise en couple. Les résultats d'une analyse des fréquences des variables « toutes choses égales par ailleurs », sur l'enquête de 1986 figurent au tableau 2 (C.Villeneuve-Gokalp, 1991). Les résultats de la régression logistique effectuée sur les données de l'enquête de 1994 figurent aux tableaux 3, avec les « odds ratios » ; pour plus de précision, nous avons calculé les probabilités associées aux modalités des variables les plus significatives, en 1994.<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Modèle logistique (sans pondération). Les odds ratios donnent un ordre de grandeur, en plus ou en moins, de la fréquence des événements, selon la modalité de la variable étudiée, par rapport à la modalité de référence égale à 1. Pour chaque modalité de chaque variable, on peut calculer précisément la probabilité de vivre l'événement « remise en couple », toutes choses égales par ailleurs pour les autres variables.

En 1986, la rapidité de la remise en couple ne dépend ni du caractère légitime ou consensuel du premier engagement, ni de sa durée. Les résultats confirment, pour les femmes, l'impact défavorable de la garde des enfants qui limite fortement leur désirs ou leurs chances de revivre en couple. Sans enfant, les femmes se remettent presque aussi fréquemment en couple que les hommes (56% contre 59%, trois ans après la séparation).

En 1994, c'est encore la présence ou l'absence d'enfant qui joue un rôle déterminant sur le comportement conjugal des femmes séparées d'un premier conjoint. Indépendamment des valeurs prises par les autres variables, les femmes sans enfant ont une probabilité de revivre en couple dans les trois ans qui est de 56%, alors qu'elle n'est que de 36% pour les femmes avec enfant ; pour les remises en couple précoces, les écarts sont encore plus forts, de 24% à 9% ; ils s'atténuent cependant avec le temps, la probabilité de former une nouvelle union dans les cinq ans varie de 65% à 48% selon l'absence ou la présence d'enfants dans la première union. A la différence des femmes, les comportements des hommes avec ou sans enfant ne sont pas significativement différents.

Le fait d'avoir été marié ou non a une influence négligeable sur le comportement des femmes, excepté pour les remises en couple précoces. Mais la cohabitation semble favoriser, de façon significative, la remise en couple des hommes ; ainsi la probabilité de former une nouvelle union dans les trois ans (indépendamment des valeurs des autres variables) passe de 52% pour les divorcés à 73% pour les célibataires séparés.

De manière générale, la période de vie non en couple qui suit la séparation est un peu plus longue lorsque l'âge à la rupture est plus élevée, surtout pour les femmes. Passé trente ans, les femmes revenant sur le marché matrimonial ont de plus faibles probabilité, d'environ 15% inférieure, de former une deuxième union que les plus jeunes (de 28% à 43% pour les femmes mariées avec enfant).

En combinant ces trois principales variables - le type d'union, l'âge à la rupture et le nombre d'enfants -, on peut déterminer le profil de la femme qui a le plus de « chances » de former une nouvelle union dans des délais assez courts : si elle n'a pas eu d'enfant et a rompu jeune, qu'elle ait été mariée ou non, elle a 63 % de chances d'être à nouveau en couple dans les trois ans, et 75% dans les cinq ans. A l'autre extrême, la probabilité de remise en couple est la plus faible pour une femme ayant eu au moins un enfant et qui a rompu après son trentième anniversaire, (27% dans les trois ans suivant la rupture).

Les différences sont moins significatives chez les hommes ; cependant une union cohabitante semble être le facteur le plus favorable à la remise en couple, avec des probabilités qui tournent autour de 60%, quelle que soit l'ancienneté de la séparation (trois ou cinq ans), par rapport à celles des divorcés, autour de 40%.

Il semble qu'une union durable (plus de cinq ans) ne constitue pas un frein à la remise en couple, lorsqu'elle ne va pas de pair avec la présence d'enfants au sein de ce couple.

Les hommes et les femmes sans diplôme, appartenant à un milieu moins favorisé, ont tendance à se remettre plus fréquemment en couple ; mais les proportions ne sont pas très significatives.

### 2.3 Une remise en couple plus progressive

Les analyses précédentes ont été menées en prenant comme référence, pour chaque union, la date de mise en couple. A l'enquête de 1994, il est possible de repérer la date de cohabitation (partage du même logement), qui peut être postérieure à celle de la mise en couple. Lorsqu'il y a un décalage entre ces deux dates, on parle de cohabitation différée. Les personnes ayant eu plusieurs unions ont plus souvent commencé leur dernière union en gardant leur résidence personnelle pendant quelque temps. Ainsi 90% des enquêtés (de 21-44 ans) habitent tout de suite avec leur premier conjoint, dès qu'ils considèrent former un couple avec lui, et seulement

10% ont différé la date de cohabitation (dont 6% pour moins d'un an). Alors que ceux qui ont connu un échec conjugal hésitent plus fréquemment à se mettre en ménage : 23% de ceux qui commencent une deuxième union ne s'installent pas tout de suite avec un deuxième conjoint (dont 15% pour moins d'un an), c'est le cas d'un homme sur quatre et d'une femme sur cinq. Il semblerait que les hommes se déclarent plus fréquemment en couple, même s'ils ne cohabitent que quelques mois plus tard; alors que les femmes, peut-être plus prudentes, font plus souvent coïncider les deux événements.

On ne prend pas en compte les enquêtés qui ont toujours gardé deux résidences séparées, mais on sait que si l'un des conjoints au moins a déjà connu une rupture, une fois sur dix cette cohabitation différée n'aura jamais lieu, chacun conservant toujours sa résidence personnelle (C. Villeneuve-Gokalp, 1997).

Nous avons refait les analyses précédentes, pour l'enquête de 1994, en datant les deuxièmes unions à partir de *la date de cohabitation*. Par rapport à 1986, les proportions de remise en couple des hommes et des femmes, quelques années après la rupture, se sont rapprochées : en effet, chez les hommes, les fréquences ainsi mesurées par rapport à la cohabitation, ont sensiblement baissé (de neuf points environ) alors que celles des femmes ont relativement moins diminué (de trois points environ). De sorte qu'à l'enquête de 1994, les proportions d'hommes et de femmes ayant formé une deuxième union, en partageant le même logement, sont assez voisines, respectivement de 48,6% et 46,3% dans les trois ans suivant la rupture et de 61,7% et 60,7% au bout de cinq ans. Mais les différences restent sensibles pour les remises en couple avant six mois, soit 11,6% et 17,1%. Les comportements des femmes sont assez voisins de ceux des hommes, surtout lorsqu'elles n'ont pas d'enfant.

Globalement, ce sont les hommes qui ont changé. Après une rupture, ils sont moins pressés de revivre en couple ; en 1986, 74% des hommes séparés étaient restés seuls moins de cinq ans avant de se remettre en couple ; en 1994, ils ne sont que 70 % à se déclarer à nouveau en couple, mais ils ne sont plus que 62% à revivre ensemble. Les proportions correspondantes pour les femmes sont de 61% et 63% pour les deux enquêtes (elles sont 61% à cohabiter dans les cinq ans, en 1994).

Compte tenu de ces remarques, on peut s'interroger sur ce que signifie « former une deuxième union » : est-ce se déclarer en couple ou vivre dans le même logement, et pourquoi pas « avoir une relation amoureuse stable » ? On constate qu'après une première rupture, les femmes déclarent plus fréquemment avoir une relation amoureuse stable que les hommes ; ainsi, parmi l'ensemble des enquêtés séparés de leur premier conjoint et qui n'ont pas formé de deuxième union, 19% des hommes et 28% des femmes avaient une relation amoureuse stable au moment de l'enquête ; cela représente 5% et 11% de l'ensemble des hommes et des femmes ayant rompu une première union. Cette différence de comportement est particulièrement nette dans les premières années qui suivent la rupture ; si on se limite aux ruptures intervenues depuis moins de trois ans (par rapport à l'enquête), plus d'une femme sur quatre qui n'est pas remise en couple a une relation amoureuse, alors que c'est seulement le cas d'un homme sur dix. Cela signifie que parmi ces premières ruptures récentes, 20% des femmes déclarent une relation amoureuse stable, presque autant que celles qui sont de nouveau en couple (de l'ordre de 25%) ; pour les hommes ce n'est le cas que de 7%, alors qu'un tiers d'entre eux sont déjà remis en couple.

Il semble ainsi que la remise en couple prenne une forme plus progressive chez les femmes, et que ces dernières soient plus prudentes dans leurs comportements et leurs déclarations.

## 2.4 Le devenir et la fécondité des deuxième unions.

La question se pose de savoir si les personnes qui commencent à vivre avec leur deuxième conjoint ont plus de chances de vivre durablement avec lui que celles qui commencent à vivre en couple pour la première fois. En 1994 comme en 1986, les secondes unions sont plus souvent consensuelles, moins fréquemment légitimées, et plus fragiles ; ainsi les risques de rupture au cours des cinq premières années pour les unions cohabitantes sont deux fois plus élevés pour une deuxième union. Les personnes ayant connu un échec conjugal tardent plus à se remettre en ménage (cohabitation différée) et à légitimer leur engagement.

De même, les personnes qui vivent une deuxième union ont moins rapidement un enfant que celles en couple pour la première fois : ainsi en 1994, les proportions d'hommes et de femmes dont l'union est restée sans enfant cinq ans après le début de la cohabitation sont de 46% et 41% au sein des deuxième unions ; elles ne sont que de 31% des hommes et 27% des femmes pour les premières unions.

La faible fécondité des secondes unions ne peut s'expliquer uniquement par la naissance d'enfants dans l'union antérieure. On peut évaluer l'incidence de la présence ou l'absence d'enfants de la première union sur la fécondité de la deuxième union ; pour les femmes, avoir eu des enfants avec le premier conjoint ne semble par entraîner l'ajournement ou le refus d'un autre enfant : en 1994, celles qui ont eu un enfant avant d'être avec leur deuxième conjoint ont plus souvent un enfant dans les cinq premières années de l'union que celles qui n'avaient pas encore d'enfants (64% contre 53%<sup>o</sup>). Les hommes, au contraire, ont plus vite un enfant s'ils ne sont pas déjà pères, mais il faudrait voir si cet empressement n'est pas plus dépendant du passé de leur compagnie que du leur (Toulemon et al, 1995).

Dans un contexte où le retard à la première maternité conduit à une fréquence accrue des femmes sans enfant à la rupture, le comportement fécond de ces femmes au cours d'une nouvelle union ne semble pas guidé par un souci de « rattrapage », mais plutôt une envie de différer une maternité, au sein d'une union encore fragile.

## Conclusion

En conclusion, la baisse et le retard de la fécondité se sont accompagnés d'une complexité croissante des biographies individuelles et des histoires conjugales et familiales : mise en couple plus tardive, ruptures plus fréquentes et plus précoces, fréquence accrue des couples sans enfant à la rupture ; de ce fait, les remises en couple, plus rapides et plus fréquentes, deviennent plus nombreuses. Les hommes et les femmes vont connaître plus souvent une deuxième union ; ainsi, en 1994, 22% des hommes de 35-39 ans disent avoir vécu au moins deux unions, contre seulement 10% en 1986 ; le phénomène est moins net pour les femmes (écarts de quatre points pour les 30-34 ans).

Ces différentes évolutions interfèrent entre elles : des premières unions, plus souvent hors mariage et plus fragiles, dont la rupture intervient plus fréquemment avant l'arrivée du premier enfant, sans que l'on puisse définir la relation entre l'instabilité conjugale et la décision de reporter la naissance du premier enfant.

Les hommes semblent maintenant moins pressés de revivre en couple ; leur comportement s'est rapproché de celui des femmes, notamment de celles sans enfant (maintenant la moitié des femmes). La formation d'une nouvelle union semble plus progressive chez les femmes ; cependant la garde quotidienne des enfants limite leur désir ou leur chance de revivre en couple.

## BIBLIOGRAPHIE

- CONSEIL DE L'EUROPE, 1999, Changements démographiques récents.
- C. DE GUIBERT-LANTOINE, H. LERIDON, L. TOULEMON, C. VILLENEUVE-GOKALP, 1994, La cohabitation adulte. *Population et Sociétés*, N° 293.
- H. LERIDON et C. VILLENEUVE-GOKALP, 1994, Constance et inconstance de la famille. *Travaux et Documents, INED*, N° 134.
- L. TOULEMON, 1996, La cohabitation s'installe dans la durée. *Population*, N° 3.
- L. TOULEMON, H. LERIDON, C. VILLENEUVE-GOKALP, 1995, Enquête sur les situations familiales en 1994, Rapport final.
- L. TOULEMON et C. DE GUIBERT-LANTOINE., 1996, Résultats de l'enquête française. *Dossiers et recherches, INED*, N° 55.
- C. VILLENEUVE-GOKALP, 1991, Du premier au deuxième couple : les différences de comportement conjugal entre hommes et femmes. *INED. Congrès et Colloques*, N° 7.
- C. VILLENEUVE-GOKALP, 1997, Vivre en couple chacun chez soi. *Population*, N° 5.

## ANNEXE : LES SOURCES - DÉFINITIONS ET COMPARABILITÉ DES DONNÉES

L'enquête de 1986 permet de retracer la biographie familiale de 4 000 individus, représentatifs de la population âgée de 21 à 44 ans. Celle de 1994 concerne 4 885 hommes et femmes, âgés de 20 à 49 ans. Pour comparer les comportements observés à travers les deux enquêtes, nous nous sommes limités au groupe des 21 à 44 ans. La définition de la mise en couple et la datation du démarrage de chaque union doivent être comparables entre les deux enquêtes. En 1986 comme en 1994, c'est l'appréciation de la personne interrogée qui définit la vie en couple. Il n'y a pas de durée minimale pour une période de vie en couple ; en pratique c'est au moins un mois. Les personnes ont été interrogées sur leurs « périodes de vie en couple » ; cette formulation suggère le partage du même logement, mais ce n'est pas obligatoire :

– en 1986, on a fait préciser aux enquêtés, pour chaque période de vie en couple, « s'ils avaient toujours gardé deux résidences distinctes ».

– en 1994, pour chaque période de vie en couple, trois réponses distinctes étaient possibles permettant d'appréhender les différentes phases de la mise en couple : « Avez-vous habité ensemble en permanence dès cette date, plus tard seulement, ou bien chacun a-t-il toujours conservé sa résidence personnelle ».

Pour ceux n'ayant pas résidé ensemble tout de suite (réponse 2), on a pu ainsi distinguer la date de la mise en couple de celle, plus tardive, de la cohabitation (même résidence).

Pour cette étude des remises en couple à partir des deux enquêtes, on n'a pas pris en compte les couples non cohabitants, c'est à dire les personnes ayant toujours gardé deux résidences séparées ; leur proportion, de l'ordre de 2%, a peu varié entre 1986 et 1994.

Pour les comparaisons entre les deux enquêtes, on a retenu la date de mise en couple, déclarée par les enquêtés, pour dater la première et la deuxième union. Pour l'enquête de 1994, on peut approfondir les comportements de remises en couple à partir de la date de cohabitation (co-résidence) des deuxièmes unions, qui apporte des informations intéressantes sur un processus plus progressif de remise en couple.